



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET : 17 - Maîtrise de l'Energie - Programme de travaux pour l'année 2017

Maîtrise de l'Énergie

Programme de travaux pour l'année 2017

Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT

Le budget 2017 consacré aux tranches annuelles de travaux engagés par la Direction de la Maîtrise de l'Énergie a été arrêté à la somme de 775 267 €.

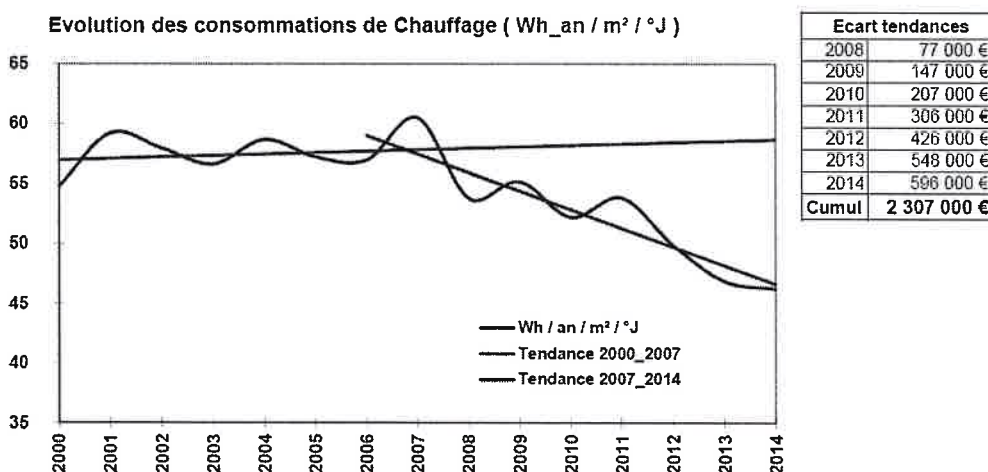
Le programme a pour objectif d'assurer la continuité de service avec l'amélioration des performances techniques ayant pour effet immédiat la réduction des consommations d'énergie, des coûts de fonctionnement et des émissions de gaz à effet de serre.

Il porte sur la modernisation des moyens de production et de distribution de chauffage des équipements communaux exploités par la collectivité, tout en intégrant les opérations réglementaires.

La DME gère un parc de 200 chaufferies. Chaque année 6 à 8 sont entièrement rénovées du fait de leur vétusté ; la durée de vie moyenne est d'environ 20 ans.

Aujourd'hui, l'âge moyen du parc de chaudières est de 16 ans. 15 chaufferies datent d'avant 1997, elles devront être rénovées d'ici 3 ans. Un remplacement de chaudière par une plus récente accompagnée d'une optimisation de fonctionnement (ajustement des programmations, modification des circuits...) entraîne une réduction de 25 à 30 % de la consommation d'énergie. Ainsi ces trois dernières années, une vingtaine de chaudières ont été remplacées.

Depuis 2012, les actions menées en faveur de la maîtrise d'énergie ont permis d'économiser 290 K€ sur les dépenses de chauffage. Depuis 2008 cette économie est de plus de 2 M€, soit près de 3 fois le montant du budget investissement TA 2017.



Dans le cadre de la Stratégie Climat Air Énergie 2016-2020, votée lors du Conseil Municipal du 12 mai 2016, la Ville s'est engagée sur son patrimoine et services à l'horizon 2020, à réduire de 15 % les consommations d'énergie et de 40 % les rejets des Gaz à Effet de serre par rapport à 2008. Au niveau du développement des Énergies Renouvelables (EnR), l'objectif est de porter à 32 % la part EnR dans la consommation totale.

En 2015, on constatait une réduction des consommations d'énergie de 8 %, et de 14 % pour les rejets de gaz à effet de serre. La part d'EnR est de 17,5 % : aujourd'hui la Ville de Besançon et le CCAS comptent 31 bâtiments équipés de systèmes utilisant des EnR (chaudière bois, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, une installation de géothermie).

1. <u>Poursuite du programme de rénovation des équipements :</u>	308 000 €
Cette année, le programme se traduit notamment par la rénovation de :	
- Remplacement de chaufferies vétustes <i>(Local sport Mallarmé, locaux BTT, Ecole La Butte, Ecole Rivotte, Bibliothèque Aimé Césaire, Annexe 2 Léo Lagrange, friche industrielle Prés de Vaux)</i>	190 000 €
Remplacement du système de production de froid de la halle du marché (Relance d'une consultation pour MOE et début des travaux)	118 000 €
2. <u>Travaux de gros entretien et optimisation des installations :</u>	220 267 €
- Calorifugeage de canalisations, Isolation Bât 10 CTM et GS Fontaine Ecu	70 267 €
- Remplacements d'automates et d'onduleurs	30 000 €
- Fournitures pour les interventions en régie	65 000 €
- Améliorations spécifiques sur sites forts consommateurs d'énergie	55 000 €
3. <u>Développement des énergies renouvelables, études et travaux :</u>	187 000 €
- Mise en place d'une chaufferie granulés bois sur le Pôle des Tilleuls	37 000 €
- Poursuite des études de faisabilité sur le potentiel hydroélectrique des barrages sur le Doubs et lancement de la phase MOE	80 000 €
- Diagnostic énergétique sur la piscine Mallarmé	40 000 €
- Etude d'approvisionnement énergétique groupe scolaire Jules Ferry	30 000 €
4. <u>Mobilisation des acteurs du territoire :</u>	5 000 €
Elle concerne la précarité énergétique.	
5. <u>Installations solaires thermiques sur Résidences Autonomie (Huot et Les Lilas)</u>	55 000 €

Remarque : Les enveloppes sont indiquées à titre indicatif.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à lancer les consultations permettant l'exécution des travaux dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 2017,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après mise en concurrence,
- autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Grand Besançon, de l'ADEME et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations du programme de travaux 2017, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

The image shows the official seal of the Municipality of Besançon, which is circular and contains the text 'VILLE DE BESANCON' and '1830'. Overlaid on the seal is a blue ink signature that appears to read 'Dard'.

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 14 AVR. 2017



Contrôle de légalité